

Peur sur la ville

Le contexte géopolitique international ne pousse pas à l'acquisition d'un logement neuf : les tensions au Moyen-Orient ravivent l'inquiétude des ménages et les incitent à la prudence. A ce climat international vient se rajouter l'incertitude qui entoure le budget 2027 et l'approche de l'élection présidentielle, dissuadant ménages et investisseurs de s'engager. Mêmes causes, mêmes effets : comme au premier trimestre, ce contexte pèse une nouvelle fois directement sur les résultats.

Les ventes en bloc s'effondrent, les particuliers décrochent

Après une relative stabilisation à un niveau bas depuis 2023, les ventes de logements neufs enregistrent une nouvelle chute au deuxième trimestre 2026 : **-23,6%** sur un an. Sur l'ensemble du premier semestre, la baisse atteint 18,3%, faisant passer les réservations sous le seuil jamais atteint jusqu'à présent des 40 000 logements.

Cette nouvelle dégradation s'explique principalement par l'effondrement des ventes en bloc, qui chutent de **40,8%** au T2. Les ventes aux particuliers reculent également de **11,3%**, avec une baisse particulièrement marquée chez les propriétaires occupants (-17,9 %).

Seules les ventes aux investisseurs particuliers amorcent une très timide reprise (+13,4 % au T2). Ce « rebond », que le nouveau statut du bailleur privé pourrait contribuer à conforter, reste toutefois fragile et porte encore sur des volumes particulièrement faibles.

Une note d'espoir... à moyen terme : le logement s'invite dans le débat présidentiel

Signe positif dans ce contexte morose : le logement redevient, progressivement, un objet politique. Lors du débat de la présidentielle organisé à La REF (Medef), le 27 août 2026, plusieurs candidats s'en sont spontanément saisis. Il y a été question de la mise en œuvre d'un « vrai statut du bailleur privé » ou encore de simplifier drastiquement les règles de construction.

En outre, les débats passés et à venir lors de l'examen du projet de loi visant la relance et la décentralisation du logement participent à cette volonté de trouver des solutions.

Ces prises de position confirment que le logement retrouve, peu à peu, la place qu'il mérite dans le débat public, une évolution que la FPI suivra avec attention.

Pascal Boulanger, Président de la FPI : *« Quand le bâtiment va, tout va. Nous sommes entendus, le logement revient en force dans le débat présidentiel. Nombre de candidats l'ont bien compris. Mais il y a péril en la demeure. Les Français et l'économie française ne peuvent pas attendre. Le gouvernement, comme il s'y est engagé auprès de moi, doit absolument renforcer le Statut du Bailleur Privé pour qu'il puisse réellement atteindre les objectifs fixés ensemble. Des objectifs dont nous sommes encore très loin ».*

CONTACT PRESSE

Sophie Mazoyer

Directrice de la Communication

Fédération des Promoteurs Immobiliers de France

Mobile : 06 76 16 07 01

E-mail : s.mazoyer@fpifrance.fr

[@fpi_fr](https://twitter.com/fpi_fr) www.fpiFrance.fr

À PROPOS DE LA FÉDÉRATION DES PROMOTEURS IMMOBILIERS

La Fédération des promoteurs immobiliers (FPI) est l'unique instance professionnelle représentant les promoteurs immobiliers du secteur privé en France, dont elle négocie les accords de branche. Le volume d'activités annuel de la promotion privée s'élève à 27,5 milliards d'euros H.T., elle emploie 22 650 salariés (données rapport de branche 2025). La FPI rassemble près de 700 sociétés de promotion adhérentes via 17 chambres régionales, en métropole et outre-mer. Interlocutrice privilégiée des pouvoirs publics sur la production immobilière (logement, immobilier d'entreprise et résidences services), la FPI promeut les intérêts de la profession. Dans cette optique, elle échange avec l'ensemble des acteurs du secteur de l'immobilier et participe activement à l'élaboration des textes législatifs et réglementaires. La FPI met à disposition des décideurs publics son Observatoire Statistique National du logement neuf, élaboré à partir de la production et des ventes de ses adhérents et représentant 90 % du marché. La FPI intervient également auprès des instances européennes via Build Europe dont elle a assuré la présidence de 2018 à 2023. Pour les adhérents de la FPI, l'acte de construire est nécessaire, utile et noble.

Depuis le 1^{er} juillet 2021, la FPI est présidée par Pascal Boulanger.

CONTACT PRESSE

Sophie Mazoyer

Directrice de la Communication
Fédération des Promoteurs Immobiliers de France

Mobile : 06 76 16 07 01

E-mail : s.mazoyer@fpifrance.fr

[@fpi_fr](https://twitter.com/fpi_fr) www.fpiFrance.fr

